

Informations de la Vie du Campus

La Faculté communique avec vous!



Agenda de PharmaCom

Tous les lundis à 12h dans votre boîte mail etu





Instagram de la fac

Pour ne pas rater les actualités



@fac_pharma_montpellier



Et si on fumait moins?

Un projet pour mieux s'informer, se questionner, évoluer

De quoi s'agit-il?

Un projet porté par la Faculté de Pharmacie pour :

- S'informer sur les produits nicotinés : cigarette, vape, chicha
- Réfléchir à sa consommation sans pression
- Être accompagné si l'on souhaite réduire ou arrêter
- Une professionnelle pour vous accompagner
- Barbara Rampillon, tabacologue, est disponible :
- Sur rendez-vous en visio ou sur site
- Pour un accompagnement bienveillant, gratuit et confidentiel
- Et si vous deveniez ambassadeur ?
- Vous souhaitez participer au projet, en parler autour de vous, organiser ou coanimer des actions ?
- Rejoignez l'équipe des ambassadeurs étudiants !
- # Plus d'infos :

pharmacie.edu.umontpellier.fr/vie-campus/et-si-on-fumait-moins







@ET_SI_ON_FUMAIT_MOINS

Comment signaler les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Au niveau de l'UM

Etudiante, étudiant la cellule d'écoute de l'UM est là pour vous aider, pour recueillir votre signalement et vous accompagner en toute confidentialité. Vous serez accueilli, conseillé, informé et orienté, sans jugement et en toute confidentialité.

Pour signaler des violences sexistes ou sexuelles : referente-egalite@umontpellier.fr

Pour signaler tous les autres actes de violences, de discrimination ou de harcèlement moral : qvt-signalement@umontpellier.fr

Le service commun de médecine préventive et de promotion de la santé peut également être a votre écoute

Tél.: 04 34 43 30 87 - scmpps@umontpellier.fr

Ainsi que l'assistante sociale du service vie étudiante

Tél.: 04 67 14 46 58 - vie-etudiante-signalement@umontpellier.fr

Plus d'informations:

https://www.umontpellier.fr/universite/enjeuxenvironnementaux-et-responsabilitesociale/signaler-les-actes-de-violence-dediscrimination-de-harcelement-et-dagissementssexistes



Vous souhaitez en savoir plus sur les VSS, vous pouvez consulter le module en ligne « Prévention des violences sexistes et sexuelles » https://moodle.umontpellier.fr/course /view.php?id=31047





Comment signaler les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Au niveau National

Vous ne souhaitez pas un accompagnement de l'université pour une situation de mal-être, de violence, de harcèlement, de discrimination ou d'agissements sexistes ?

Que vous en soyez victime ou témoin, la CNAE (Cellule nationale d'accompagnement des étudiant·es) est là pour vous écouter, vous accompagner et vous soutenir.

Un service confidentiel et gratuit, accessible en ligne pour tous tes les étudiant es de l'enseignement supérieur.

Écoute, soutien psychologique, orientation, signalement possible.

En appelant ou en envoyant un mail à la CNAE, vous êtes accompagné, pas à pas, dans votre signalement auprès de votre établissement et l'éventuelle procédure pénale que vous souhaiterez entreprendre.

- •0 800 737 800 Gratuit et confidentiel (de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi)
- •cnae@enseignementsup.gouv.fr

Au niveau du campus

Une référente VSS est identifiée au sein de la Faculté de Pharmacie pour assurer le rôle de relais:

Madame Aurélie ESCANDE - aurelie.escande@umontpellier.fr

